
Procès-verbal du Conseil d'Administration du samedi 23 avril 2022 à 9h30 en visioconférence

PV adopté et publié le 17/10/2022.

Présents (20) : ARDOUIN Franck-Olivier - AUGER Jean Marc - DÉSARMÉNIEN Pascale - GAILLARD Florence - GILET Danielle - HÉNONIN Denis - HÉNONIN Sylvie - HOUBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Claire - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MATHIS Didier - MOREAU Stéphane - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - VRAUX Cécile.

Assistent : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) - KNOCKAERT Jean-Christophe - PICHON Stévan.

Excusés (6) : GALLO Gérard - HEBEL Jo - MOREAU Jean-Pierre - SZWED-BOBET Laëticia - VERMEIL Corinne - ZONZON Régine.

Absents (2) : MARCILLAT Bertrand - PÉARD Dominique.

Julien LAHAIE ouvre la réunion à 9h40.

1. Informations du Président

Enfin une saison complète... Satisfait d'avoir pu jouer presque normalement !

Il était prévu à l'ordre du jour de ce CA le vote du siège administratif. Ce sujet est retiré car nous ne sommes pas encore en possession de toutes les informations pour le site des Ponts-de-Cé. Un CA exceptionnel se tiendra en lieu et place du prochain comité directeur programmé le 9 mai 2022. Ce CA se tiendra en visioconférence à 19h30 et non à 19h.

Nous adressons toutes nos félicitations à la section sportive du Lycée Clémenceau suite à sa qualification aux finalités UNSS, qui se dérouleront en Corse à Borgo.

Danielle complète : un appel aux dons a été lancé pour financer le déplacement (anciens élèves du lycée, sponsors...).

La Ligue participera à hauteur de 500 € à ce projet.

Sur les 6 équipes en finales territoriales de Coupe de France, 2 équipes ligériennes :

- Sautron en Coupe de France Départementale Féminine qui s'est brillamment qualifiée pour Bercy le 11 juin prochain
- Convention US Mayenne/L'Huisserie en Coupe de France Régionale Masculine
- SL Vicomtais est en lice également... En attente du résultat.

Un binôme d'arbitres ligérien sera peut-être sélectionné pour ces finales de Coupe !

Jean-Pierre MOREAU recevra la médaille d'Or de la FFHandball. Celle-ci lui sera décernée à l'AG de Ligue, par le représentant fédéral.

La FFHandball nous demande de signer le Contrat Territorial Individualisé avant l'été. Celui-ci sera par conséquent signé le jour de notre AG, en l'état. Ce dossier doit donc être finalisé au plus vite.

Serge LARCHER dresse un point sur les dossiers ANS Emploi reçus :

Il reste 3 dossiers à étudier sur les 15/16 reçus. Peu de retours.

À ce jour, 3 dossiers reçoivent un avis défavorable, n'entrant pas dans les critères d'attribution ou n'étant pas assez détaillés.

2. Étude des vœux fédéraux

Il est proposé un vote de confiance envers le Président de la Ligue, délégué officiel du territoire présent à l'AG fédérale à Pau.

Les vœux des commissions ont été adoptés en CA fédéral, alors même qu'ils n'ont pas été examinés en commission ni soumis aux territoires.

Lors des conférences organisées avec les territoires, aucun vœu de commission fédérale n'a été proposé...

- Sujet à évoquer à l'AG fédérale. Il n'est pas normal de ne pas avoir connaissance des vœux.

Serge LARCHER précise que le CA fédéral peut adopter des vœux ou propositions sans forcément les soumettre au vote de l'AG. Les commissions concernées devraient cependant être informées de ces vœux, ce qui ne semble pas avoir été le cas ! On constate qu'il n'y a pas de concertation avec les instances locales... ! Quelle est la valeur juridique de cette procédure ?

Didier MATHIS souligne que le bouquin de l'AG ne nous informe pas sur la nouvelle CMCD. Il est urgent de travailler sur notre CMCD territoriale, et nous sommes toujours en attente de leurs directives. Peut-on décider de notre propre CMCD ?
→ Il faut que la Fédération soit claire sur ce sujet.

Comme le souligne Serge LARCHER, la fédération attend le retour sur l'audit sur la réforme de l'arbitrage et décidera ensuite un éventuel retour à l'ancienne CMCD arbitrage.

Vœu p 133 :

Pierre SIONNEAU évoque ce vœu, arrivé après la bataille... Il s'agit d'autoriser 2 mutations hors période pour un jeune, jusqu'à la fin de la saison, soit 3 mutations en tout par an, sans justificatif préalable, permettant l'obtention d'une licence D.

Ce sont des cas particuliers, et il n'est pas utile de faire un vœu général pour ça !

- Contre ce vœu. Demander au moins l'obtention d'une licence C à partir du 1^{er} janvier et non une licence D, pour éviter que les clubs fassent des mutations au 15 mai de la saison. Ces licences passeraient en licence A la saison suivante, ce qui permet d'échapper à la limitation du nombre de mutés...
- Une licence C devient B l'année d'après.
- Michel HOUDBINE précise que le CA fédéral était très mitigé sur ce vœu, qui pourra tout à fait être retoqué à l'AG. L'intérêt du handball est préconisé par la personne qui porte ce vœu ; le but n'étant pas de piller les clubs. Mais effectivement, les conséquences peuvent être celles énoncées par Pierre.

Les membres du CA rejoignent l'avis de Pierre → Alexis votera contre ce vœu à l'AG fédérale.

Les autres vœux sont du domaine des spécialistes (financier et juridique principalement). Il est donc difficile de se prononcer !

Comptes fédéraux :

Stéphane MOREAU a transmis ses remarques à la Présidente de la commission CNCG, à qui il est demandé de ne pas intervenir à l'AG ! Une visioconférence est programmée entre elle et la fédération pour s'expliquer sur ce sujet.

Selon Stéphane MOREAU, au vu des documents financiers présentés, le Commissaire aux Comptes cache des bricolages sur les fonds propres !

- À faire remonter à la FFHandball, voire voter contre l'adoption des comptes.
- Aux assemblées générales, il y a en général très peu de financiers dans la salle ...

Alexis HUAULMÉ propose d'interpeller par écrit la fédération en amont de l'AG.

- Stéphane MOREAU se charge de rédiger une synthèse. La problématique est complexe et technique. Les autres ligues seront également destinataires de cet envoi. Si nous n'obtenons pas de réponse d'ici l'AG fédérale, Alexis se chargera d'interpeller la fédération pour obtenir leur réponse.

Modification des statuts :

Franck-Olivier ARDOUIN précise que les changements apportés aux statuts sont purement cosmétiques. Pas de modification sur le fond.

Décision :

Vote de confiance validé avec 100 % des voix pour (19 votants).

3. Préparation de l'AG de Ligue du 18 juin 2022

Lieu de l'AG ?

Le lieu n'est pas fixé. Angers ou Ancenis en fonction du vote sur le changement de siège.

Validation de l'ordre du jour de l'AG

L'ordre du jour de l'AG est validé par le CA.

Pour les ateliers à mettre en place, nous allons faire appel auprès des présidents de commissions et auprès des clubs.

Quelques sujets :

- RSE
- Finances : sponsoring
- ...

➔ Les ateliers devront être validés au CA du 9 mai.

Validation du PV de l'AG du 19 juin 2021

Décision :

PV validé avec 95 % des voix pour, 5 % d'abstention (19 votants)

Validation des rapports d'activité des commissions et du secrétariat général

Rapport Moral des Secrétaires Généraux

Décision :

Rapport moral validé avec 100 % des voix pour (20 votants)

Rapport Commission Arbitrage

Ce rapport sera complété avec les volumes de formation lors des stages d'avril. 1 500 stagiaires en formation cette saison, ce qui représente un gros volume.

2 binômes à l'honneur :

- Hélène SAUVAL/Amandine VAHE se sont distinguées sur le tournoi TIBY du 14 au 16 avril, regroupant les U21 de France, Égypte, Danemark et Croatie. Elles ont sifflé la finale de ce challenge.
- Jules et Max CHIFFOLEAU ont sifflé quant à eux les Jeux Méditerranéens au Monténégro du 15 au 23 avril 2022, et notamment la finale opposant le Monténégro à la Roumanie.

Décision :

Rapport validé avec 95 % des voix pour, 5 % contre.

Rapport Commission Service aux clubs

Cécile VRAUX s'étonne de ne pas être conviée aux réunions alors qu'elle est référente 72 de cette commission.

- ➔ Il n'y a pas eu de réunion commune à tous les secteurs. Pas de réunion sur la féminisation. Réunion sur les nouvelles pratiques avec Régine ZONZON, pour laquelle il s'agissait juste d'un point pour proposer une animation (défi Baby hand et Hand fit).

Qu'en est-il du projet Beach dans le 44 ? Le projet fédéral met en avant cette pratique.

- ➔ On a fait un appel à projet vers les clubs. Pas de retour à ce jour.

Label école de hand : projet de refonte de la fédération. Pas de nouvelles pour l'instant.

Alexis HUAULMÉ souligne la difficulté de cette commission, les objectifs n'étant pas clairs au niveau fédéral. La FFHandball a fait le choix de retravailler le service aux clubs. Quelles compétences attribuées aux comités ? Aux ligues ? Les comités sont les mieux placés pour intervenir.

L'avancée des travaux est très disparate d'un comité à l'autre... donc difficiles à coordonner au niveau ligue. Par ailleurs, il n'y a pas de référent « Service aux clubs » dans les comités. La commission a décidé d'avancer par thématique au fur et à mesure des projets qui voient le jour. Le COVID a malheureusement freiné le développement des nouvelles pratiques.

Comme le souligne Michel HOUDBINE, ces soucis de périmètre d'intervention sont présents à tous les échelons. On ne sait plus trop comment s'imbriquent les commissions. Les labels, par exemple, sont en train d'être repensés : 7 labels, via Gest'hand, qui serviraient de base à une CMCD...

Pierre SIONNEAU évoque les points d'achoppement sur l'évolution de la CMCD. Comment récompenser les clubs ? Appliquer des bonus plutôt que des pénalités ? L'essentiel est d'avoir le soutien de Gest'hand pour mettre en place une CMCD fiable. Or, à ce jour, le salarié de la fédération missionné sur Gest'hand n'est pas au fait des impératifs de contrôle CMCD.

Décision :

Rapport validé avec 85 % des voix pour, 15 % d'abstention.

Jean-Marc AUGER s'abstient sur les différents points de vote, vu la réception tardive du Spécial AG (mardi soir pour samedi matin). C'est trop juste pour en discuter en réunion départementale avant le CA de Ligue.

N'ayant pas les éléments pour juger, il préfère s'abstenir.

Rapport Commission Handensemble

Danielle GILET s'interroge sur la formation à la pratique du Handensemble.

- Le module existe mais n'est pas très prisé. Les 40h de formation englobent le Hand Adapté et le Hand Fauteuil. Souvent, les personnes sont intéressées pour l'un ou l'autre domaine.
- Création d'une journée de découverte Hand Adapté et une journée Hand Fauteuil, qui permettrait de se positionner la saison prochaine. Chacun pourra participer selon ses besoins, sans forcément faire la formation en entier.

Pierre SIONNEAU précise que cette année, lors des finales de coupe, le tournoi Hand Fauteuil se tiendra le samedi et le Hand Adapté sera dans l'après-midi du dimanche, donc bien placés.

Cécile VRAUX invite la commission à solliciter les équipes de Hand Adapté pour faire du Beach, très enthousiastes pour cette discipline. C'est une idée à travailler.

Décision :

Rapport validé avec 100 % des voix pour (20 votants).

Rapport Commission Discipline

Non reçu.

Didier MATHIS évoque l'augmentation des incivilités → À évoquer à l'AG ?

Rapport Commission des Compétitions

Certaines catégories ont bien traversé le Covid. En féminine, nous avons battu des records en nombre de joueuses de 19/20 et 21 ans. Les petites filles en revanche ont subi le Covid.

Il convient d'être prudent dans l'analyse du taux de féminisation. Félicitations au comité de Mayenne, performant sur le taux de licences féminines.

Le taux de pénétration montre la baisse de la pratique sportive encartée, à tous les niveaux.

Les équipes jeunes championnes territoriales seront récompensées lors des finalités au Lion d'Angers, sur place profitant de la présence des équipes jeunes. En senior en revanche, la récompense sera remise dans les clubs concernés, via leur AG respective. Tous les membres du CA peuvent être sollicités pour remettre le titre.

Décision :

Rapport validé avec 100 % des voix pour.

Rapport Commission des Statuts et Règlements

Non reçu à la date de la diffusion du Spécial AG.

Rapport Commission Réclamations & Litiges

Non reçu.

Rapport Commission Médicale

Non reçu.

Jean-Philippe SOMMEREISEN souhaite témoigner des difficultés rencontrées au sein de la commission médicale nationale. La prise en compte du médical dans les décisions laisse perplexe. Par exemple, le choix des soignants sur les équipes de France est effectué par la fédération, sans passer par la commission médicale. La commission est sollicitée pour répondre à des commandes de la fédération et on a plutôt intérêt à être en conformité avec les attentes de la fédération, sinon ça ne passe pas → On est mis en difficulté médicale, discordance franche. Jean-Philippe en regrette presque son vote pour l'équipe dirigeante de la fédération et se dit déçu et inquiet, surtout après les remarques de Stéphane MOREAU sur les comptes de la fédération.

Discordance entre la politique médicale nationale et ses instances : difficile sur le plan organisationnel mais aussi professionnel, pour lequel on ne peut pas promouvoir des méthodes peu orthodoxes.

Concernant l'aide aux clubs : aucune possibilité de communiquer avec les territoires, de faire du lien, d'harmoniser. La seule réunion programmée a été annulée !

Rapport Commission Communication

Non reçu.

Rapport des trésoriers

Décision :

Rapport validé avec 95 % des voix pour, 5 % d'abstention (20 votants).

Bilan d'activité de l'ETR

Pierre SIONNEAU souhaite revoir les reports pour cause de sélection de ligue, de comité... car ils désorganisent les matchs. La COC aimerait définir un rythme qui soit le même pour les 5 départements. Par exemple : 1 dimanche par mois, pas de rencontre de jeunes, afin de favoriser les regroupements départementaux sur les mêmes dates.

La coordination est essentielle effectivement, selon Michel HOUDBINE. On peut cependant cibler les catégories selon les besoins. L'anticipation doit être de mise pour la saison prochaine. Notons que cette année, l'activité était très chargée, afin de rattraper la saison dernière...

Jean-Christophe KNOCKAERT précise que le Covid a été un accélérateur de problèmes. Il y a toujours eu des stages de sélection et on n'avait pas autant de problème. Il faudra s'attacher à recenser les opérations départementales, pour éviter la myriade de demandes désorganisées vécue cette saison. Cependant, Jean-Christophe est totalement opposé à l'entraînement des sélections départementales. La détection est primordiale, avant de vouloir gagner la compétition des intercomités à tout prix. Entraîner son équipe départementale n'a pas lieu d'être et ne donne pas droit à un report de match.

Décision :

Bilan validé avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

Bilan d'activité des Pôles

Décision :

Bilan validé avec 100 % des voix pour (19 votants).

Bilan d'activité de l'ITFE

Les demandes d'équivalences sont enfin en route !

Décision :

Bilan validée avec 100 % des voix pour (20 votants).

Étude des vœux, remarques et suggestions

Aucun vœu formulé cette saison, uniquement des remarques non soumises à l'approbation du CA.

Didier MATHIS a pris contact auprès des clubs concernés pour apporter une réponse précise sur le fond. Les remarques formulées sont un peu fourre-tout.

Validation des projets des commissions

Projet CMCD 2022/2023

Des aménagements seront à faire au vu de la CMCD nationale.

Décision :

Projet validé avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

Projet CTA 1 - Plan d'Arbitrage 2022/2023

Répartition des mises à disposition de façon équitable sur la phase aller puis retour, afin d'éviter d'avoir un manque d'arbitres en fin de saison, car tous ont répondu à leurs obligations.

Pierre SIONNEAU évoque le problème de périmètre de la CMCD. Comment appliquer le règlement quand un comité n'applique pas de CMCD ? La CMCD arbitrage et la CMCD sportive ne sont pas appliquées de la même façon sur tout le territoire...

Alexis HUAULMÉ confirme que la démarche sur la CMCD nationale n'a pas abouti entièrement. Elle devrait être purement territoriale. On se retrouve en mauvaise posture dans nos CMCD. Le sujet est compliqué.

Décision :

Projet validé avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

Projet CTA 2 - « Construire une vision et une ambition communes pour l'arbitrage »

Réflexion à mener sur les mois à venir pour les soumettre à l'AG 2023.

Décision :

Projet validé avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

Didier MATHIS précise que des mémos sur la procédure à suivre, sur certains sujets récurrents, vont être réalisés pour accompagner les clubs. Peut-être à rédiger conjointement avec d'autres commissions.

Alexis HUAULMÉ rappelle que notre action principale est la protection du jeu et des joueurs.

Projet CTA 3 - « Proposition de tarifs »

Rattrapage des indemnités d'arbitrage qui n'ont pas eu lieu depuis de nombreuses années.

On a aligné les indemnités de la N3F et PNM.

Pierre SIONNEAU rappelle la nécessité d'en informer la Ligue Centre-Val de Loire, qui devra soumettre cette proposition au vote. Les niveaux de jeu sont différents en masculins et féminins. Il faut raisonner en termes de 1^{er} niveau, 2^e niveau...

Alexis HUAULMÉ insiste pour qu'il y ait les mêmes indemnités entre les masculins et les féminins, à niveau de jeu égal. Aucun enjeu ne nécessite cet écart. C'est une question de respect du handball féminin et nous ne reviendrons pas en arrière. Notre projet de Ligue défend l'équité entre hommes et femmes.

Pierre SIONNEAU s'interroge sur l'obtention de l'accord des comités pour les niveaux départementaux. Il existe 5 niveaux départementaux masculins en 44, par opposition aux 2 niveaux dans les autres départements.

→ Les tarifs de l'arbitrage sont gérés uniquement par la Ligue. Les Comités ne sont pas impactés.

Jean-Marc AUGER propose de reporter ce vote. Il est nécessaire d'avoir des éclaircissements sur ce point avant de voter.

Décision :

Vote reporté au prochain CA du 9 mai.

Projet COC 1 – Championnats jeunes

Pérennisation des championnats -16 ans féminins.

Décision :

Projet validé avec 94 % des voix pour, 6 % d'abstention (16 votants).

Projet COC 2 – Championnats adultes

On passerait à 2 poules géographiques de 10 (au lieu de 12) pour faire face au problème de gestion des reports pour manque d'effectifs. Moins de dates donc moins de matchs et plus de temps libre pour d'autres activités. Pour beaucoup, le handball n'est plus une priorité.

Le nombre de forfaits en championnats explose. La réduction du nombre de matchs permettrait de jouer la coupe. N'oublions pas que le nombre de licenciés masculins diminue par rapport aux féminins.

Florence GAILLARD souligne que le problème vient peut-être des dates choisies plutôt que du nombre de matchs à jouer.

Stéphane MOREAU pense que championnat et coupe sont 2 choses différentes. En coupe, il n'y a pas d'enjeu quand on sait qu'on ne va pas se qualifier au-delà du 2^e ou 3^e tour... Par ailleurs, les championnats déjà existants comptant 10 équipes par poule (soit 18 matchs) connaissent aussi des forfaits !

Décision :

Projet validé avec 44 % des voix pour, 13 % contre, 44 % d'abstention (16 votants).

Projet adopté, l'abstention n'étant pas comptabilisée.

Projet COC 3 - Divers

Réadaptation sur les brûlages.

Jean-Marc AUGER s'interroge sur le cas d'un joueur qui monterait en catégorie supérieure.

- Il peut revenir dans sa catégorie inférieure s'il n'a pas joué les 2 derniers matchs dans la division supérieure.
- À venir : chaque instance va devoir fixer le nombre possible de matchs joués en niveau supérieur (ex. : 8 matchs maximum en région pour un joueur évoluant en département).

Vote à revoir au prochain CA.

Décision :

Vote reporté au prochain CA du 9 mai.

Projet Handensemble

Décision :

Projet validé avec 94 % des voix pour, 6 % contre.

4. Présentation des comptes 2021

Présentation des ressources par Stéphane MOREAU.

Baisse des ressources due à la gratuité des licences renouvelées cette année, à la gratuité des 1 000 premières licences et à la gratuité des réaffiliations.

Baisse du CTI cette année.

Hausse des subventions via l'ANS suite à l'arrivée de Fayssal.

Quelques prestations complémentaires offertes aux clubs : somme offerte aux clubs pour faire des formations.

Valorisation du bénévolat dans le compte d'exploitation, à hauteur de 174 000 €.

Dépenses

Hausse des frais généraux de 16 000 €, car depuis 2 ans, baisse des frais de déplacements avec la mise en place des visioconférences, retour au siège de la Ligue donc hausse des fournitures, de frais d'électricité, de chauffage...

Hausse des honoraires médicaux, cabinet expert-comptable pour gestion des paies, coût d'avocat sur le litige prud'homal...

Frais de personnel en baisse avec l'activité partielle en place (-28 000 €).

Résultat exceptionnel

Perte exceptionnelle en lien avec la poursuite du plan de relance depuis 2020 : 100 000 € d'aides + 144 000 € de dotation en matériel + offre de 300 € de formations offertes aux clubs, soit 54 000 € → Perte de 76 000 €.

Compte de résultat

Transfert de charge : correspond à l'activité partielle.

Dotations aux amortissements : correspond à l'usure du matériel et des investissements. Les biens sont presque amortis (siège social).

Provisions retraite des salariés : en hausse car embauche d'un salarié et hausse du taux d'actualisation de 2%.

Perte d'exploitation de 145 000 €

Résultat final : -216 481 €

Trésorerie

Solde de trésorerie de 650 000 €.

Elle est ponctionnée des différentes aides faites aux clubs ces 2 dernières années.

Bilan

Biens immobiliers : 265 000 €

Fonds propres : 480 000 €

Provisions : 49 000 €

Dettes financières : prêt immobilier du siège Ligue et PGE

Excédent de financement de 550 000 €. C'est notre réserve de trésorerie.

Excédent de trésorerie : 96 000 €.

Conclusion

Grâce à l'activité partielle, aux aides spécifiques d'exonération des charges sociales et à la bonne gestion des budgets par l'ensemble de nos bénévoles (frais de déplacements, achats...), nous avons pu limiter la perte de la Ligue par rapport à nos attentes.

Budget prévisionnel : -374 000 €

Budget réalisé : -216 000 €

Tout en aidant nos clubs comme prévu, depuis 2 ans :

- 100 000 € en 2020 : formations ITFE
- 144 000 € en 2021 : aide matérielle
- 52 000 € en 2021 : gratuité des affiliations
- 145 000 € en 2021 : gratuité des licences renouvelées
- 10 000 € en 2021 : gratuité des 1 000 premières nouvelles licences
- Soit un total des aides de 455 000 €

Michel HOUBINE demande à recevoir le listing des clubs ayant profité de l'offre sur les formations.

Décision :

Comptes 2021 validés avec 87 % des voix pour, 13 % d'abstention (15 votants).

Quitus au trésorier

Décision :

Quitus au trésorier validé avec 93 % des voix pour, 7 % d'abstention (15 votants).

Affectation du résultat 2021

Décision :

Affectation du résultat validée avec 93 % des voix pour, 7 % d'abstention (15 votants).

Clôture de la réunion à 13h07 bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé. Celui-ci sera poursuivi lors du CA du 9 mai à 19h30.

Julien LAHAIE

Secrétaire Général de la Ligue



Alexis HUAULMÉ

Président de la Ligue

